



YSOS, Entreprise Associante et acteur important de l'action sociale sur son territoire, agit contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale grâce à la diversité et la vision entrepreneuriale de ses prestations.

Nous accompagnons plus de 9000 situations de prises en charge par an sur les départements de l'Eure et de l'Orne, en adéquation avec son projet associatif rénové en 2017.

YSOS, du fait de son action en matière sociale et de ses activités de maraichage biologique sur le territoire de Val de Reuil/Léry est sollicité par le bailleur social LA SILOGE, en qualité de sous-traitant pour contribuer au développement de la vie sur les écoquartiers de ces deux localités séparées de moins de 5kms.

Nous recrutons un(e) :

Animateur(trice) en agriculture urbaine (H/F)

pour l'éco-quartier des Noës à Val de Reuil

et

le futur éco-quartier des sentiers à Léry

1 poste – CDD de 6 mois avec perspective d'un CDI – A pourvoir immédiatement – Temps plein

(Soit 35h00/hebdo) –

Salaire entre 1700€/2000€ bruts selon expérience

VAL DE REUIL/LÉRY

YSOS, du fait de son action en matière sociale (approche par l'Habité) et de ses activités de maraichage biologique sur le territoire de Val de Reuil/Léry (Jardins de Neustrie) est sollicité par le bailleur social LA SILOGE, en qualité de sous-traitant pour contribuer au développement de la vie sur les écoquartiers de deux localités limitrophes. Ce développement repose sur un caractère expérimental avec un programme à 3 ans.

Sous l'autorité du Directeur « filiales » et la conduite technique d'une paysicultrice, coordinatrice de l'association Fermes d'avenir, prestataire d'YSOS, l'animateur(trice) en culture urbaine devra agir sur la « mise en vie » du récent éco-quartier des Noës de Val de Reuil, à partir des actions suivantes :

- Mise en œuvre des jardins familiaux (individuels) et des jardins partagés avec les habitants en lien avec une maison des jardiniers.
- Culture des parcelles maraichères (en lien avec l'association Fermes d'avenir/ groupe SOS transition écologique).
- Mise en place de la collecte du compost.
- Articulation de ces actions « maraichères » avec celles menées par l'association du quartier récemment créée ECO CITOYENNETE ROLIVALOISE (caractère festif et solidaire).

L'animateur(trice) devra agir parallèle sur un second éco-quartier en préparation, celui des Sentiers à Léry, pour créer les conditions du changement à partir des actions suivantes :



- Accompagnement à la mobilisation des habitants au changement du quartier
- Gestion des déchets et lien avec la ressourcerie locale comme levier d'insertion et du vivre ensemble et comme marqueur ESS.
- Création de jardins personnalisés, familiaux et partagés comme support de lien social.

Formations et compétences :).

Formation liée à l'horticulture et idéalement à l'animation ;
Expérience en agriculture ou en jardinage biologique;
Expérience en animation;
Habilité pour le travail en équipe;
Autonomie et sens de l'organisation;
Capacité à être entrepreneur ;
Capacité à communiquer ;
Permis de conduire.

Si cette annonce correspond à votre profil, vos envies et ambitions, merci d'envoyer votre candidature (Curriculum vitae + lettre de motivation) avant le 30/03/2018 à :

✉ : YSOS - Service Ressources Humaines,
24 rue des Tombettes
27000 EVREUX.

@ : adandeville@ysos.fr

Annonce et détails du poste (3 annexes) sur www.ysos.fr.



ANNEXE1- FEUILLE DE ROUTE DU POSTE (création de poste)



Il est important de rappeler en préambule qu'il n'existe pas de modèle unique et universel d'Ecoquartier. D'une manière générale, un Ecoquartier est une opération d'aménagement qui s'inscrit dans une démarche de Développement Durable. Toutefois, il existe des obligations communes qui structurent le concept d'Ecoquartier. Parmi ces obligations, celles de la mise en œuvre attendue d'un processus participatif créant les conditions d'une mobilisation citoyenne,

CONTEXTUALISATION :

Si dans notre contexte, le niveau de mise en œuvre entre l'éco quartier des Noës et celui des Sentiers à Léré est bien différent, ne serait-ce que parce que le premier est issu d'une ambition de créer un nouveau quartier, là où le second procède de la réhabilitation et d'une recherche d'un « second souffle », ces deux quartiers ont en commun de considérer que la promotion de la qualité de vie au sein de ces derniers est un des objectifs à atteindre.

Pour cela, les actions proposées doivent avoir un dénominateur constant, celui de faire en sorte que les solutions proposées assurent aussi une excellente qualité de vie ce qui facilitera leur appropriation par le grand public et les habitants des quartiers concernés, en premier lieu.

YSOS, du fait de son action en matière sociale (approche par l'Habité) et de ses activités de maraichage biologique sur le territoire de Val de Reuil/Léré est sollicité, en qualité de sous-traitant pour contribuer au développement de la vie sur les écoquartiers de ces deux localités.

ENJEUX :

Les enjeux sont de faire en sorte que ces quartiers « vivent » et se développent sous l'impulsion de leurs habitants dans un processus, une dynamique :



-d'abord de concertation, de pédagogie et d'apprentissage des actions portée par un(e) animateur(trice) visant à apporter du bien-être individuel et de la solidarité collective (cohésion) ;

-puis par un transfert progressif supposant l'appropriation des actions par les habitants eux-mêmes. Ce processus a été qualifié de « mise en vie de quartier » plutôt que « d'animation » pour souligner la dimension citoyenne attendue sur ces quartiers.

Ces enjeux impliquent de rechercher une structuration de ce projet en cohérence avec la démarche globale des écoquartiers.

- S'appuyer sur les principes écologiques et de durabilité qui structurent l'identité des écoquartiers et retenir les éléments attachés à l'action sociale et environnementale :

Le 10^{ème} principe de One Planet Living (OPL) pose comme objectif et comme stratégie de mise en œuvre de : « **Promouvoir une qualité de vie et de bien-être (que nous généraliserons) grâce à des mesures visant à impliquer l'ensemble des personnes dans des actions sociales et environnementales** ».

Pour rappel, OPL définit dix principes qui permettent d'aborder toutes les dimensions de notre vie quotidienne : alimentation, vêtements, énergie, santé, éducation, mobilité et loisirs. Une attention particulière à la santé et au bien-être des résidents de ses nouveaux quartiers est prise en considération.

Principe 10 de One Planet Living.

Challenge Global	Principes OPL	Objectif et Stratégie OPL
De récentes études montrent une divergence entre croissance économique d'une part et la santé ou le bien-être individuel d'autre part.	Qualité de vie et bien-être	<i>Améliorer la qualité de vie et le bien-être.</i> Promouvoir une qualité de vie et un bien-être mental, physique et spirituel notamment grâce à des mesures visant à impliquer l'ensemble des personnes dans des actions sociales et environnementales

- S'appuyer sur les engagements de la charte structurant le label écoquartier, marqueur de l'efficacité des projets pour SILOGE et les acteurs associés. Trois engagements parmi les 20 de cette charte structureront l'action d'YSOS au regard de la commande d'animation et de mise en vie des deux quartiers par le support des jardins familiaux.

Engagements charte du label.

Dimension « Démarche et Processus »

- ✓ Engagement 2 : Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne

Dimension « Cadre de Vie et Usages »

- ✓ Engagement 7 : Mettre en œuvre les conditions du vivre-ensemble et de la solidarité



Dimension « Environnement et Climat »

- ✓ Engagement 20 : Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

OBJECTIFS.

En commun à l'action menée par YSOS sur ces deux quartiers, le souci permanent d'agir auprès des habitants pour :

- Créer les conditions d'un processus participatif afin de favoriser l'appropriation, l'implication, avec une finalité de durabilité au sens de l'enracinement des actions (passer du bénéficiaire à l'acteur de quartier).
- Favoriser le vivre ensemble et le respect des actions entreprises.
- Mettre les valeurs de respect de l'environnement et du vivant comme une manière « d'habité autrement ».

La mission confiée comprend l'élaboration du dossier de présentation nécessaire à l'obtention de Fonds pour l'Innovation Sociale auprès de la Fédération des Entreprises Sociales pour l'Habitat à laquelle SILOGE est affiliée. De l'obtention de financement et de son niveau, dépendra le calibrage de la suite de la mission d'YSOS sur ces projets.

PLAN D' ACTIONS.

Pour l'écoquartier des Noës.

1^{ère} action : Mise en œuvre des jardins familiaux (individuels) et des jardins partagés en lien avec une maison des jardiniers.

Beaucoup de choses ont été écrites dans les différents supports liés à cet écoquartier innovant.

De manière opérationnelle, il s'agit d'appliquer les actions initialement prévues avec YSOS/JDN

1^{ère} étape : réaliser avec habitant-pionnier l'ouverture d'un premier jardin familial à partir des équipements déjà installés.

2^{ème} étape : essaimage et structuration par la création d'une entité associante (coopérative plutôt qu'association pour éviter le télescopage avec l'association de quartier) avec adhésion et cotisation permettant l'achat et l'entretien d'un outillage maraîcher partagé (maison des maraîchers).

2^{ème} action : Culture des parcelles (en lien avec le projet de reprise YSOS/SOS transition écologique/ Fermes d'avenir).

Dans le cadre de la fermeture du chantier d'insertion JDN et de la mise en œuvre d'une version 2 en lien avec SOS et Fermes d'avenir, une coopération devra exister à court terme :

-sur le plan de la mise en culture des parcelles clôturées et de la production de plans de légumes biologiques en direction des bénéficiaires de jardins.



3^{ème} action : Mise en place de la collecte du compost

Dans le cadre du projet, une aire collective de compostage a été aménagée, en vue de permettre aux habitants du quartier de constituer un compost collectif, valorisable pour les jardins familiaux et/ou les zones maraîchères.

Il s'agira d'étudier la mise en place de cette collecte, ainsi que les actions de sensibilisation et de responsabilisation nécessaires à la création et l'utilisation de ce compost.

4^{ème} action : Articulation de ces actions « maraichères » avec celles menées par l'association du quartier récemment créée ECO CITOYENNETE ROLIVALOISE (caractère festif et solidaire).

Une rencontre le 19.12.2017 a eu lieu avec les deux fondateurs de cette association de proximité. Il convient de mettre en œuvre un travail coopératif pour permettre d'associer le plus grand nombre d'habitants et de se coordonner sur la concertation. La préoccupation conjointe doit être :

-le processus participatif des habitants (élargie au-quartier au-delà de l'écoquartier nouvellement construit) créant les conditions d'une implication qu'il faudra accompagner dans la gestion et le pilotage des actions pour tendre vers une autonomie d'initiative et d'actions des habitants.

Pour l'écoquartier des Sentiers.

Nous sommes partis d'une partie du diagnostic social réalisé par Philippe RUCHETON, sociologue et retenons 3 leviers d'actions à ce stade :

1^{ère} action : Accompagnement à la mobilisation des habitants au changement du quartier

Au stade de l'étude du projet de requalification urbaine du quartier de Léry, il devient nécessaire de rechercher à associer un maximum d'habitants à la démarche engagée pour les accompagner aux changements proposés par le projet.

Dans cet objectif, une mission a été confiée à Philippe RUCHETON pour cibler des groupes d'habitants susceptibles de devenir des locomotives et acteurs des changements des modes d'habiter proposés.

Il s'agira de s'inscrire dans la démarche proposée, décrite en Annexe 3, en coordonnant des actions de sensibilisation de terrain et d'accompagnement de la démarche proposée.

L'aboutissement de cette première phase de mobilisation, devra permettre de définir un nouveau plan d'action avec ces groupes d'habitants et/ou de nouveaux groupes.

2^{ème} action : Gestion des déchets et ressourcerie comme levier d'insertion et du vivre ensemble et comme marqueur ESS.

En réinsérant des personnes en difficulté sociale, en sensibilisant sur les déchets, elles contribuent à créer du lien social dans leur quartier.



Lors des différentes visites du site de Léry et notamment lors du « diagnostic en marchant » réalisé par le sociologue P RUCHETON, ce dernier a constaté la gestion des encombrants dans le quartier était un réel problème pour les habitants. La création d'une recyclerie serait donc une réelle opportunité de réponse à ce problème devenu récurrent.

Une recyclerie et plus encore une ressourcerie est une structure l'**Economie Sociale et solidaire** (ESS) intégrant l'économie circulaire qui contribue à la **réduction des déchets** en offrant une seconde vie aux objets. Une Ressourcerie met en œuvre 4 fonctions qui répondent en tout point aux objectifs cités ci-dessus :

- la collecte
- la valorisation des objets,
- la revente dans une boutique de réemploi,
- la sensibilisation à l'environnement,
- l'acquisition de mobilier à un coût abordable.

Traduction opérationnelle : Nous avons l'opportunité d'avoir à Val de Reuil une ressourcerie de l'association Abri, route des falaises à Val de Reuil avec laquelle nous pourrions ouvrir une coopération de développement sur l'ensemble des points ci-dessus et comme entrée sociale et économique. Sur la ressourcerie de l'Abri, sont recrutées des personnes éloignées de l'emploi, c'est-à-dire au chômage depuis au moins deux ans et bénéficiaires de minima sociaux. Conformément au constat de la Direction régionale du travail, a été privilégié le public des jeunes, des plus de 50 ans et les femmes seules.

3^{ème} action : Création de jardins personnalisés, familiaux et partagés comme support de lien social.

Nous reprenons les termes du diagnostic de Philippe RUCHETON. « Les jardins partagés permettront aux habitants de se connaître, se retrouver et d'organiser un lien social malheureusement perdu. Ils permettront quelques cultures agrémentant le quotidien.

Cela permet une véritable implication des habitants dans la vie de leur quartier. Un jardin partagé est un jardin de proximité mais surtout le jardin de TOUS, géré par les habitants qui désirent se retrouver dans un lieu convivial pour jardiner. Cela permet de développer une agriculture partagée, un lieu essentiel de sociabilité.

En l'état d'avancement du projet global de réhabilitation, le processus autour du lien social prendra appui sur un travail de pédagogie et de sensibilisation à l'occasion du travail sur les déchets et de l'impact sur le visuel de leur environnement pour tendre vers des actions autour du maraichage.

Traduction opérationnelle : Il faudra être concret et pragmatique avec au moins 2 actions :

- Donner concrètement à voir les effets d'un tel projet. Il y aura à faire du lien entre les deux projets et notamment entre les habitants de chaque quartier. Les premiers se vivent comme « bénéficiaires », les seconds comme « déshérités ». Il s'agira de montrer que la réalité de



demain sous l'impulsion de Siloge et de ses partenaires, sera commune avec les spécificités de chaque quartier puisqu'il n'y a pas de modèle unique.

- Elaborer et installer des jardins-témoins (rechercher des pionniers) permettant aux habitants de se projeter en matière de demande et d'investissement. Le propre des personnes en difficulté sociale repose souvent sur la plainte et le désabusement, impliquant victimisation, repli sur soi et incivilité.

Ces jardins –témoins doivent être déclinés sous 3 angles :

Le jardin personnalisable (notamment à l'occasion de création de balcons pour certains logements)



Le jardin partagé



Le jardin familial





ANNEXE 2 - COMPOSANTES DU VOLET ANIMATION DU HAMEAU DES NOES ET ENVIRONNANTS Dans le cadre de la charte WWF One Planet Living

Objectif poursuivi ?	Quoi ?	Pourquoi ?	Pour Qui ?	Avec Qui ?	De quelle façon ?	Échéance ?	Actions à mettre en œuvre ?
Diminuer le traitement des déchets et valoriser les déchets verts localement	Collecte des déchets organiques des ménages	Fabriquer du compost pour les zones maraîchères / Sensibiliser les habitants à l'environnement, les rendre acteurs de la production maraîchère locale	Habitants du quartier et environnants	YSOS / Les Jardins de Neustrie / Case ?			
Sensibilisation à l'environnement et à la culture bio / développer du lien social	Animation Maison des jardiniers / zone maraîchère	Proposer des animations pour les jardiniers des jardins familiaux et privés / Eduquer à l'environnement	Habitants du quartier et environnants	LPO / YSOS / Les jardins de Neustrie ?			
Sensibilisation à l'environnement / développer du lien social / éduquer / rendre acteur	Animation Parc Ecologique	Proposer des animations / Eduquer à l'environnement	Habitants du quartier et environnants / enfant ?	YSOS / LPO			
Réduire les investissements des ménages / développer du lien social	Gestion Maison des jardiniers	Mettre en place un dispositif de prêt de matériel d'entretien des jardins (privatifs et familiaux)	Habitants du quartier et environnants	YSOS / Les Jardins de Neustrie			
Développer une agriculture urbaine et des emplois d'insertion à faible impact écologique	Gestion des Zones maraîchères	Cultiver des zones maraîchères bio / réintroduire le vivant dans l'environnement quotidien / vendre des paniers de légumes bio localement	Habitants du quartier et environnants	YSOS / Les Jardins de Neustrie / Chemin de Halage			



Favoriser les modes de transports doux / développer du lien social / réintroduire la présence animale	Mise en place d'un circuit Asino bus / Pré des animaux	Permettre un transport scolaire des enfants / diminuer l'utilisation de la voiture	Habitants du quartier et environnants	Chemin de Halage			
Favoriser des modes d'entretien des espaces verts à faible impact environnemental	Entretien des espaces extérieurs avec les ânes / entretien différencié des espaces extérieurs	Entretien des espaces extérieurs de façon douce / réintroduire le vivant dans l'environnement quotidien	Services municipaux / de l'agglomération / Habitants et Environnants	Chemin de Halage ?			
Sensibiliser à la préservation des ressources naturelles / Réduire et maîtriser les charges des ménages / Rendre acteur	Ateliers et animations (Familles à NRJ positive ...)	Sensibilisation des habitants aux comportements vertueux du point de vue environnemental	Habitants du quartier et environnants	YSOS / Alec 27 / SILOGE			
Sensibiliser à la préservation des ressources naturelles / Réduire et maîtriser les charges des ménages / Rendre acteur	Suivi des consommations / sensibilisation aux actions correctives / restitution	Mesure de l'efficacité des actions mises en œuvre	Habitants du quartier et environnants	Alec 27 / SILOGE / Bouygues			
Développer un sentiment d'appartenance et du lien social	Créer des moments de convivialité / événementiel	Mise en place d'une association des habitants et parties prenantes ?	Parties prenantes	YSOS/Association habitants			
Offrir une alimentation saine de proximité	Ouverture d'un magasin Bio	Distribution des paniers de légumes bio et vente d'autres produits alimentaires bio ou issus de l'agriculture raisonnée.	Habitants du quartier et environnants	Absence de porteur de projet pour le moment		Non déterminée	



Offrir une alimentation saine de proximité	Mise en place d'un marché hebdomadaire regroupant des producteurs bio locaux	Vente de produits alimentaires bio ou issus de l'agriculture raisonnée.	Habitants du quartier et environnants	Les Jardins de Neustrie / Ville de Val de Reuil			
--	--	---	---------------------------------------	---	--	--	--

ANNEXE 3 – Qu'est-ce que l'agriculture urbaine ?

L'agriculture urbaine se réfère à des petites surfaces (par exemple, terrains vagues, jardins, vergers, balcons, toits, terrasses, récipients divers) utilisées en ville pour cultiver quelques plantes et élever de petits animaux et des vaches laitières en vue de la consommation du ménage ou des ventes de proximité.

Il s'agit donc d'une agriculture à majorité non professionnelle, de petite échelle et n'ayant pas pour but de vendre la production mais plutôt de la consommer. A l'inverse, l'agriculture périurbaine correspond à des unités agricoles proches de la ville qui gèrent des exploitations intensives commerciales ou semi-commerciales en pratiquant l'horticulture (légumes et autres cultures), l'élevage de volailles et d'autres animaux destinés à la production de lait et d'œufs. Cependant, on observe que pour certains pays, l'activité agricole des urbains ne se pratique pas dans la ville mais parfois à des centaines de kilomètres de la ville, et inversement, des activités agricoles très loin de la ville ont une forte répercussion sur elle.

Nous avons donc choisi de définir, dans notre projet, *l'agriculture urbaine* de la manière suivante : « L'agriculture urbaine, c'est l'idée d'une agriculture tournée vers la ville, qui utilise des ressources, des déchets et une main d'œuvre de la ville ». Cette définition prend compte les différentes formes d'agriculture urbaine autour du monde, ainsi que les différentes composantes de cette agriculture. L'agriculture urbaine a donc pour vocation d'être une agriculture respectueuse de son environnement qui est donc la ville et elle est par conséquent durable. Elle se base sur de nouveaux concepts tels que la permaculture ou encore l'agro-écologie.

La **permaculture** est la conception consciente de paysages qui miment les modèles et les relations observés dans la nature, visant à obtenir une production abondante de nourriture et d'énergie pour satisfaire les besoins locaux. La philosophie de la permaculture consiste à travailler avec la nature et non pas contre elle. Elle suit une éthique de base et donne des principes qui permettent une intégration harmonieuse des activités humaines au sein des écosystèmes.

L'**agro-écologie** est une technique inspirée des lois de la nature. Elle considère que la pratique agricole ne doit pas se cantonner à une technique, mais envisager l'ensemble du milieu dans lequel elle s'inscrit avec une véritable écologie. Elle intègre la dimension de la gestion de l'eau, du reboisement, de la lutte contre l'érosion, de la biodiversité, du réchauffement climatique, du système économique et social, de la relation de l'humain avec son environnement.

L'agriculture urbaine a donc plusieurs aspects intéressants en matière de développement durable, elle est d'ailleurs soutenue par de nombreux pays, de nombreuses villes dans leurs programmes



politiques de développement durable (le plan d'action « Restaurer la nature en ville » du Grenelle de l'environnement en France en est un exemple). L'agriculture urbaine est aussi reconnue pour favoriser l'accès à la nourriture et à une nourriture de qualité par les institutions internationales. Enfin, par sa définition même, elle contribue à la création de lien social, inter-générationnel et surtout, au maintien du lien entre la ville et la campagne.

Différentes initiatives de solidarité citoyens-paysans, de circuits courts de proximité, de soutien à une agriculture durable, biologique et d'éducation à l'agriculture, naissent autour du monde. Par exemple, les Incroyables Comestibles dont le but est de cultiver des légumes sur l'espace public pour tendre vers l'autonomie alimentaire, mais aussi les agriculteurs périurbains biologiques en général. Elles sont pour partie basées sur des initiatives provenant des pays du Sud. Ce qui est intéressant aujourd'hui, c'est de remarquer que non seulement toutes ces initiatives fleurissent autour du monde *en même temps*, mais en plus, elles sont, de plus en plus, *prises en considération* par les politiques publiques et les programmes de développement. Ce ne sont pourtant pas des initiatives nouvelles à proprement parler. Par exemple, les jardins ouvriers existent en Europe depuis la première moitié du XIX^{ème} siècle et étaient alors destinés à améliorer les conditions de vie, et notamment d'accès à la nourriture des ouvriers. Mais ils ont été transformés en jardins familiaux et les urbains peuvent y produire de quoi nourrir leur foyer.

Le schéma ci-dessous résume les différents liens entre agriculture urbaine et souveraineté alimentaire.

